

JOURNAL OFFICIEL de la République française



- ✓ Arrêté du 14 septembre 2026 portant nomination (administration centrale) - Mme Coline LEGEAY
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054877394>
- ✓ Arrêté du 21 septembre 2026 portant nomination à la commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054888649>

ACTUALITÉS du ministère de la Justice



- ✓ CAP sur les élections professionnelles du mois de décembre prochain
[Intranet Justice / SG : Ressources humaines / Cap sur les élections professionnelles de décembre 2026 !](#)

Élections professionnelles

Fonction publique



UNSa JUSTICE



- ✓ Protection Sociale Complémentaire (PSC) – INTÉRIALE : La gratuité des cotisations mutuelle pour décembre ! Pour l'UNSa Justice et l'USM cela ne va pas assez loin !
[Lire le communiqué](#)



- ✓ Calendrier de la prochaine campagne de mobilité des adjoints administratifs et des adjoints techniques
[Mobilité des adjoints Administratifs et Techniques - UNSa Justice](#)



LE "CHOC NUMÉRIQUE"

Le "choc numérique" annoncé par le garde des Sceaux se heurte aux outils défaillants et au manque d'effectifs

Le « choc numérique » et l'ambition du « zéro papier » portés par le ministère de la Justice se heurtent de plein fouet à la réalité du terrain. Alors que le gouvernement entend accélérer la dématérialisation et intégrer l'intelligence artificielle pour résorber les délais judiciaires, les personnels dénoncent des annonces déconnectées de leur quotidien et une détérioration brutale de leurs conditions de travail.

Au quotidien, les agents composent avec des outils informatiques défaillants : signatures électroniques inutilisables, logiciels inadaptés et absence d'interopérabilité imposant des doubles saisies répétitives. Ces dysfonctionnements contraignent même régulièrement les équipes à réimprimer des documents censés être dématérialisés pour les re-numériser ensuite. Catherine Solivellas, secrétaire générale de

l'Unsa Services judiciaires, alerte sur une volonté politique de précipiter la transition sans apporter le support nécessaire. Selon l'Unsa, ce bricolage informatique constant, combiné au manque chronique d'effectifs et à la hausse du volume d'affaires, pousse les agents à l'épuisement et provoque une perte de sens généralisée.

Cette inadéquation provient principalement de logiciels développés sans prendre en compte la réalité des procédures métiers, le ministère recourant à l'externalisation à hauteur de 60 %. L'Unsa regrette par ailleurs que les efforts budgétaires se concentrent sur la justice pénale au détriment du civil, tout en dénonçant l'absence de véritable stratégie RH pour accompagner la venue de l'intelligence artificielle. Malgré une rallonge budgétaire de 40 millions d'euros allouée au numérique, syndicats et personnels craignent que cette course contre la montre ne finisse par fragiliser le fonctionnement de la justice et pénaliser, in fine, le justiciable. publique", ajoute-t-il.

FONCTION PUBLIQUE ET RETRAITES

Fonction publique et retraites : le rapport de la Conférence sur le travail, l'emploi et les retraites (TER) appelle à structurer le débat

Au terme de neuf mois de travaux, la Conférence a rendu son document final. Bien qu'essentiellement centré sur le secteur privé, le rapport aborde également la fonction publique à travers deux mesures phares qui font débat : la création d'un régime complémentaire par capitalisation et l'instauration d'un âge d'équilibre assorti d'une décote, vivement rejeté par les syndicats (Unsa, FSU).

Jugeant la question trop complexe et encore peu mature, les garants du rapport n'ont pas tranché les dossiers épineux, tels que la prise en compte des primes dans le calcul des pensions. Ils estiment toutefois urgent de poser des bases méthodologiques solides avant toute réforme de fond :

• Muscler le dialogue social :

Le rapport préconise la création d'une instance dédiée — potentiellement au sein du Conseil commun de la fonction publique — pour dynamiser les échanges entre l'État et les partenaires sociaux.

• Améliorer la transparence des données :

Les syndicats regrettent le manque d'études précises sur les agents publics. Les auteurs suggèrent donc de structurer un recueil de données (taux de rendement, âges de départ, carrières) pour mieux piloter les fins de carrière et le cumul emploi-retraite.

• Apaiser la question financière :

Pour mettre fin aux polémiques sur le coût réel des retraites publiques, une commission mixte d'experts et d'inspecteurs devrait être mise en place, tout en restant vigilant face à la situation financière critique de la CNRACL.

Texte source :
ACTEURS PUBLICS

« Soutenir et agir pour l'avenir ! »



mail : synd-uns-justice-sg@justice.fr - Tél. : 01 70 22 75 09